



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

**68^{ème} SESSION DU COMITE EXECUTIF DU PROGRAMME DU
HAUT COMMISSAIRE (EXCOM)**

Genève, du 02 au 06 Octobre 2017

PROJET DE DECLARATION DE LA CÔTE D'IVOIRE AU DEBAT GENERAL

Orateur : Professeur Mariatou KONE, Ministre de la Femme, de la Protection de
l'Enfant et de la Solidarité

Madame la Présidente,

La délégation de la Côte d'Ivoire s'associe pleinement aux compliments unanimes qui vous sont faits par les distingués intervenants qui l'ont précédée. Elle tient particulièrement à renouveler toute sa gratitude et ses félicitations à Monsieur le Haut-Commissaire et à son équipe, pour les inlassables efforts déployés en faveur des millions de réfugiés, de personnes déplacées et d'apatrides.

Madame la Présidente,

Cette session se déroule dans un contexte mondial fortement marqué par des flux migratoires en constante augmentation.

A cet égard, la Côte d'Ivoire voudrait rappeler à tous notre devoir de solidarité envers ces personnes vulnérables. En effet, l'ampleur des défis que soulèvent ces déplacements massifs de populations requiert une réponse concertée de tous les acteurs : étatiques, privés, organisations de la société civile, organisations de gestion des réfugiés, de migrants et d'apatrides.

Pour sa part, mon pays qui depuis longtemps œuvre en faveur de la protection des réfugiés, a tenu à marquer cet engagement dans sa nouvelle Constitution du 08 novembre 2016 en son article 23, qui dispose que : « Toute personne persécutée en raison de ses convictions politiques, philosophiques ou de son appartenance ethnique peut bénéficier du droit d'asile sur le territoire de la République de Côte d'Ivoire, sous la condition de se conformer aux lois de la République ».

En outre, Le Gouvernement ivoirien continue de déployer des efforts pour faire respecter les droits des réfugiés et garantir leur intégration. A ce titre, de nouvelles réformes sont en cours en vue de l'adoption d'une loi sur

l'asile et l'établissement de passeports biométriques aux réfugiés vivant sur le territoire ivoirien.

Madame la Présidente,

La Côte d'Ivoire voudrait réitérer son infinie reconnaissance au Haut-Commissariat des Réfugiés pour son soutien précieux et actif dans la mise en œuvre des accords tripartites signés avec les principaux pays d'accueil des réfugiés ivoiriens. Ce soutien a en effet permis le retour volontaire en moins de 6 ans, de **plus de 90%** des **300.000** réfugiés ivoiriens.

Aussi, résolument engagé dans cette dynamique, mon pays ne compte ménager aucun effort pour permettre le retour volontaire de toutes ses filles et tous ses fils encore réfugiés. La paix revenue, le Président de la République de Côte d'Ivoire SEM Alassane OUATTARA n'a pas hésité à dépêcher des délégations conduites au plus haut niveau par des Ministres pour convaincre nos concitoyens au retour au pays natal. A ce titre, d'autres missions de sensibilisation ainsi que des réunions tripartites sont envisagées avant la fin de cette année.

Madame la Présidente,

Concernant la lutte contre l'apatridie, dans le souci de mettre en œuvre la « Déclaration d'Abidjan sur l'éradication de l'apatridie », de 2015, la Côte d'Ivoire a pris des mesures fortes en vue de lutter contre ce fléau. Il s'agit notamment de :

- L'octroi de la nationalité ivoirienne selon un mode simplifié, à une quinzaine de milliers de descendants d'immigrés nés sur le sol ivoirien dans le cadre d'une opération spéciale d'acquisition de la citoyenneté ivoirienne ;

- La prise en charge financière par l'Etat, de plusieurs opérations de facilitation d'établissement d'actes d'état civil, de délivrance de certificats de nationalité et de cartes d'identité à plus de 610 055 Ivoiriens de 16 ans et plus, dépourvues de toutes pièces administratives nationales.

Cette année, une opération spéciale d'enregistrement à l'état civil a permis la délivrance de documents d'identité à **1 165 325 élèves**.

Madame la Présidente,

Pour conclure, je voudrais profiter de cette tribune pour lancer un appel à la communauté internationale afin qu'elle continue d'apporter son soutien à tous les pays d'accueil des réfugiés et autres personnes déplacées. C'est ensemble, dans la solidarité et le partage de responsabilités, que nous relèverons au mieux ces importants défis humanitaires qui se présentent aujourd'hui à notre monde.

Je vous remercie.